



SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

DEPARTEMENT	L'An Deux Mille Vingt-deux, le 26 du mois de septembre 2022, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le mardi 20 septembre 2022, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif et Culturel Maurice Ravailhe, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Pierre PECASTAINGS.
Des Landes	

Commune	
De SEIGNOSSE	Mesdames, Valérie CASTAING-TONNEAU, Isabelle ETCHEVERRY, Marie-Astrid ALLAIRE, Juliane VILLACAMPA, Brigitte GLIZE, Martine BACON-CABY, Carine QUINOT, Maud RIBERA, Bernadette MAYLIE, Sylvie CAILLAUX.
Nombre de Conseillers	
En exercice : 27	Messieurs, Pierre PECASTAINGS, Thomas CHARDIN, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Alexandre D'INCAU, Marc JOLLY, Eric LECERF, Frédéric DARRATS, Jérémie ELAN, Lionel CAMBLANNE, Franck LAMBERT, Rémy MULLER, Christophe RAILLARD, Jacques VERDIER.
Présents : 23	
Absents : 4	
Procurations : 4	Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.
Votants : 27	
	Absent : Ø
Date d'affichage :	Pouvoirs :
20 septembre 2022	Madame Léa GRANGER a donné procuration à Monsieur Rémy MULLER
	Madame Quitterie HILDEBERT a donné procuration à Monsieur Pierre PECASTAINGS
	Madame Coline COUREAU a donné procuration à Monsieur Thomas CHARDIN
	Madame Adeline MOINDROT a donné procuration à Monsieur Jacques VERDIER

Secrétaire de séance : Franck LAMBERT

Objet : Modification des commissions municipales, intercommunales hors MACS et MACS

Monsieur le Maire rappelle que par les commissions municipales ont été créées par délibération du conseil municipal en date du 4 juin 2020.

Considérant la démission de Mme Marie-Christine GRAZIANI de ses fonctions de conseillère municipale, et son remplacement au sein de l'assemblée délibérante par Mme Isabelle ETCHEVERRY.

Il est proposé au conseil municipal d'acter le remplacement aux instances ci-dessous comme suit :



Finances - ressources humaines et administration générale			
Rang	Titre	Nom Prénom	
1	M	VAN DEN BOOGAERDE	PIERRE
2	MME	GLIZE	BRIGITTE
3	M	CHARDIN	THOMAS
4	MME	QUINOT	CARINE
5	MME	ETCHEVERRY	ISABELLE
6	M	JOLLY	MARC
7	M	CAMBLANNE	LIONEL
8	MME	CAILLAUX	SYLVIE

Urbanisme - travaux - Habitat - Foncier - Patrimoine			
Rang	Titre	Nom Prénom	
1	M	CHARDIN	THOMAS
2	MME	MAYLIE	BERNADETTE
3	MME	ETCHEVERRY	ISABELLE
4	M	D'INCAU	ALEXANDRE
5	M	VAN DEN BOOGAERDE	PIERRE
6	MME	VILLACAMPA	JULIANE
7	M	VERDIER	Jacques
8	MME	MOINDROT	ADELINE

CHSCT commun CCAS / EHPAD l'Alaoude & commune de Seignosse			
Rang	Titre	Titulaires - Nom Prénom	
1	M	Pierre	PECASTAINGS
2	M	Marc	JOLLY
3	Mme	Carine	QUINOT
4	M	Franck	LAMBERT
Rang	Titre	Suppléants - Nom Prénom	
5	MME	Martine	BACON CABY
6	MME	Isabelle	ETCHEVERRY
7	MME	Maud	RIBERA
8	MME	Brigitte	GLIZE

Syndicat d'Equipement des Communes (SYDEC)			
Compétence énergie			
Rang	Titre	Titulaires - Nom Prénom	
1	M	Thomas	CHARDIN
Rang	Titre	Suppléants - Nom Prénom	
2	MME	Isabelle	ETCHEVERRY



Syndicat Mixte Chenil de BIREPOULET			
Rang	Titre	Titulaires - Nom Prénom	
1	Mme	Maud	RIBERA
Rang	Titre	Suppléants - Nom Prénom	
2	Mme	Carine	QUINOT

7 - Atelier Urbanisme - Logement			
Présidé par Jean-François Monet			
Rang	Titre	Titulaires - Nom Prénom	
1	Mr	Thomas	CHARDIN
Rang	Titre	Suppléants - Nom Prénom	
1	Mme	Isabelle	ETCHEVERRY

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Article 1 : ACTE la modification de la composition des instances ci-dessus nommées.

Article 2 : PRECISE que la composition des autres commissions municipales instituées par délibération du 4 juin 2020 reste inchangée.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
Et ont signé au registre les membres présents**

Le Maire :

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.

**Pour extrait conforme
Le Maire,
Pierre PECASTAINGS**